



**Vice-premier ministre
et ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique**

Frank Vandenbroucke

Sarah CUMPS – SSM-J
Elodie BRUNEL, Vincent PARMENTIER et Quentin
MARY - SSMG
Thomas DE CARTIER et Michel DE VOLDER - FAMGB
Guy DELREE - FAGW
Pierre Louis DEUDON - GBO
Jos VANHOOF et David SIMON - ABSyM-BVAS
Via info@absym-bvas.be

Cc : monsieur Jo De Cock - Jo.DeCock@riziv-inami.fgov.be

Votre référence

XXXXXXXXXX

Dossier traité par

Evelyne Hens
Ri De Ridder

Notre référence

LNB/23INDFVDB356

Contact

info@vandenbroucke.fed.be

Annexe(s)

/

Date

Bruxelles, 28/02/2023

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 24 février 2023 concernant les conclusions « New Deal ». Vous indiquez que ces conclusions ne tiennent pas suffisamment compte des points de vue divergents et que la possibilité et le temps suffisants n'ont pas été donnés pour pouvoir consulter votre base. J'ai également pris note d'un infoflash du GBO du 25 février 2023 dans lequel il clarifie sa position concernant ce courrier.

J'ai discuté de votre lettre avec les présidents du groupe de réflexion et les responsables concernés de l'INAMI. Ils m'ont confirmé la méthode suivie et le processus de suivi. Le groupe de réflexion a examiné les quatre questions que j'ai proposées, et ce, selon une méthodologie et un calendrier convenus. En outre, l'avis de la base au sens large a été demandé au moyen d'une enquête tant qualitative que quantitative. Le rapport final est en cours de finalisation sur la base de cet avis. Nous l'attendons pour le jeudi 2 mars. Ensuite, il sera transmis aux membres du groupe de réflexion et à la Commission nationale médico-mutualiste, comme convenu.

Le 6 mars, le rapport final sera présenté à la CNMM. Les présidents me confirment que le rapport final reflète les discussions, où beaucoup de convergences ont été constatées sur certains thèmes, et où les points de vue sont plus éloignés sur d'autres thèmes. Les points où il y avait beaucoup de divergences entre les participants sont identifiés avec des arguments pour et contre, afin de poursuivre le débat et de pouvoir prendre des décisions. Je comprends que le délai entre la transmission du rapport final et cette présentation soit court, mais l'objectif n'est pas de prendre des décisions finales le 6 mars.

Comme convenu, la suite de l'élaboration du rapport sera assurée par un groupe de travail composé de membres du groupe de réflexion et de membres de la CNMM. L'appel à candidatures suivra très prochainement. Vous aurez donc encore l'occasion de faire connaître votre point de vue dans le cadre du système de concertation approprié.

Je rappelle que l'objectif du New Deal est d'élaborer un nouveau modèle d'organisation et de financement pour la médecine générale qui réponde à la fois aux attentes des médecins généralistes et aux besoins de la population. Ce nouveau modèle existera parallèlement aux systèmes actuels. Les médecins généralistes pourront adhérer à ce nouveau système sur une base volontaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,



Frank VANDENBROUCKE

Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique